

ADHÉSION À LA COOPÉRATIVE LE TERROIR SOLIDAIRE

Réalisations en cours

- **Transformation**
 - Boucherie traditionnelle/artisanale - *service disponible avec le Campus Brome-Missisquoi (CBM) et l'une de nos membres, Mélanie Beaulac, La Bouchère et selon les disponibilités des locaux*
 - Création de produits agroalimentaires - *service disponible par l'entremise de La Bouchère*
 - Issus de l'élevage des membres de la coopérative
 - Issus des produits végétaux des membres de la coopérative
 - Accès à des installations certifiées par le MAPAQ (cuisine) - *service disponible avec le CBM et selon les disponibilités des locaux*

- **Entreposage**
 - Espace de congélation et de réfrigération - *service disponible **à partir du 15 novembre 2018** par l'entremise d'une des entreprises membres, Ferme Selby*

- **Transport**
 - Des animaux vivants - *service disponible par l'entremise de certaines entreprises membres (Ferme Selby et Ferme Cheeky Creek)*
 - Des carcasses - *service disponible par l'entremise d'un transport réfrigéré effectué par La Bouchère **à partir de la fin novembre 2018***
 - Des produits finis et prêts à la vente - *service disponible par l'entremise d'un transport réfrigéré effectué par La Bouchère **à partir de la fin novembre 2018***

- **Distribution et commercialisation**
 - Marchés fermiers et locaux - *depuis l'hiver 2018 (Sutton Marché Couvert, Marché de Sutton été, Marché fermier de Frelighsburg, Marché Coeur de Carotte de Cowansville, Marché Molson de Montréal, Marché des Éclusiers de Montréal et Marché Angus de Montréal)*
 - Les épiceries/boucheries spécialisées - ***à partir de novembre 2018***

Réalisations futures

- **Transformation**
 - Création de labels spécifiques à la coopérative
 - Création d'un label commun pour les produits bruts
 - Achats regroupés pour les membres (ex: ingrédients secs, emballage, etc.)
 - Gestion de valorisation des déchets

- **Distribution et commercialisation**
 - Les épicerie santé (Épicerie Futée à Bromont à partir de novembre 2018, Fromagerie Ruban Bleu à partir de l'hiver 2019)
 - Les restaurant
 - Boutique en ligne et points de chute (Épicerie les Récoltes à Montréal à partir de l'hiver 2019)

- **Achats groupés**
 - Alimentation animale (ex: moulée bio ou sans OGM)
 - Litière
 - Paillis (ex: bâche, paille, copeaux bois, etc.)
 - Compost, gravier, terreau, etc.
 - Semences, plantes, etc.

- **Formations**
 - Formation technique spécifique pour l'amélioration des connaissances et de la compétence des membres en transformation et/ou boucherie
 - Formations techniques diverses selon les besoin des membres

- **Achats d'équipements et/ou matériaux pour location ou la mise en location d'équipements appartenant aux membres**

- **Services administratifs (ex : comptabilité), assurances collectives**

Principes défendus par les membres de la coopérative

- Une agriculture respectueuse des écosystèmes et de l'environnement
- Une agriculture respectueuse des besoins physiologiques et de l'intégrité des animaux
- Une agriculture de proximité pour une autonomie alimentaire
- Une agriculture de coopération
- Une agriculture éthique, juste et écologique

Pour devenir membre de la coopérative

- Se conformer aux principes défendus par la Coopérative le Terroir Solidaire
- Être parrainé par un membre existant de la Coopérative le Terroir Solidaire
- Une visite à la ferme ou sur les lieux de production sera effectuée par certains membres de la coopérative
- Devoir se conformer à la future charte des valeurs, ainsi qu'au cahier de charges (rédaction en cours, pourront être complétés avec l'aide de futurs membres)
- Détenir un permis du MAPAQ et les assurances adéquates à leur activités de production et/ou à leur activités commerciales

Visite sur les lieux de production

- Gestion des terres
 - Pratiques pour éviter l'épuisement des sols et l'accumulation de parasites, pour favoriser la biodiversité, le cycle de l'eau et le cycle des nutriments
 - Réduction de la pollution et de l'érosion
 - Usage raisonné d'intrants (ex: bio-pesticides, engrais naturel, etc.)
 - Polycultures
- Bien-être animal
 - Enclos et pâturage qui favorisent le comportement naturel de l'animal

- densité raisonnable, facilité de mouvement
- Réduction de stress
 - Accès constant à l'eau, à l'alimentation et à un abri
 - lors des déplacements et du transport
- Usage minimal d'antibiotiques
 - Usage correctif et non préventif
 - Respect des périodes de retrait
- Transformation
 - Usage limité d'agents de conservation chimiques (ex: sodium nitrate, etc.)
 - Usage limité d'organisme génétiquement modifié (OGM)
 - Utilisation d'ingrédients locaux
 - Usage prohibé de monosodium glutamate (MSG)